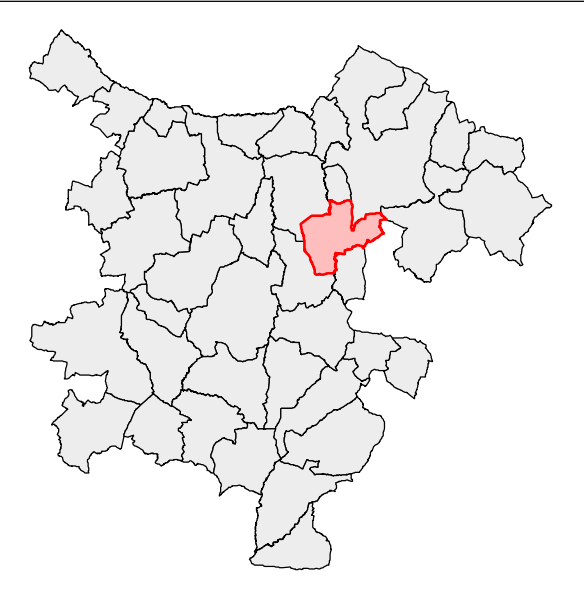




Légende

Zonage du PLUI
UA UC UC UC A Ay Ay N
Np Np Np

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'habitat
- Protection prescrite au titre de l'article L151-19 - boisement
- Protection linéaire au titre de l'article L151-23 - Hie ou alignement d'arbres
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - site naturel
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - patrimoine naturel
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - sites naturels de compensation
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - abords des cours d'eau
- Construction récente ou en cours
- Atlas des zones inondables - crue mégarécente
- Atlas des zones inondables - crue exceptionnelle

Conception : Métropole - IWA - F. Charlot - Eco2millave - Biotape - Rivières&Associés
Sources : Origine DGF Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022 - D0116

0 50 100 200 m

